



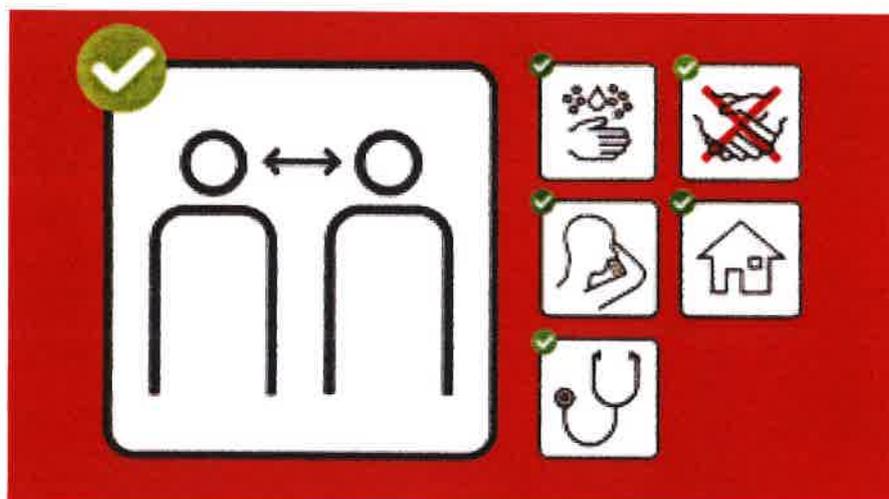
AVIS DU 18 MARS 2020

PARCS ET EMPLACEMENTS PUBLICS

En raison du CORONAVIRUS et des dispositions prises par le Conseil fédéral, la commune de Dardagny vous rappelle que les rassemblements sont de

Maximum 5 personnes

- Evitez tout contact entre vous
- Ne vous embrassez pas pour vous saluer, ni vous serrer la main
- Distance à maintenir entre personnes : 2 mètres



**NOUS COMPTONS SUR LES PARENTS POUR FAIRE
APPLIQUER CES CONSIGNES AUX ENFANTS**

Pour toutes questions, vous pouvez joindre la permanence téléphonique de la mairie ou par courriel pendant les heures d'ouverture officielles :

Tél : 022/754.12.30 ou info@dardagny.ch

Par avance, nous vous remercions de votre collaboration et compréhension.

La Mairie